

## Introduction

En raison de leur présence dans la communauté et de la nature de leur service, les bénévoles entrent en contact avec des personnes d'âges, de pays et de milieux différents. Afin d'assurer la sécurité et le bien-être de tous ceux qui viennent à Taizé, il est important que les bénévoles connaissent les directives à suivre. L'intention de ce document n'est pas d'imposer un sentiment de contrôle ou d'observation, mais de définir les responsabilités des bénévoles. Ils<sup>1</sup> ont souvent la charge des groupes et ont donc une influence, positive ou négative, sur les personnes avec qui ils sont en contact. Il est important de savoir que, même avec de bonnes intentions, certains comportements peuvent être nuisibles. En plus de ce code de conduite, les bénévoles sont tenus de connaître les procédures de signalement concernant la protection des personnes.

## Directives générales de conduite

Les bénévoles sont considérés comme des représentants de la communauté de Taizé. Ils doivent contribuer à créer une atmosphère dans laquelle tous, quels que soient leurs antécédents, leur culture ou leur âge, sont traités avec respect. Certains comportements, bien qu'ils ne soient pas illégaux, sont inappropriés dans ce contexte.

- Il est important de veiller à ce que la sécurité émotionnelle de chacun soit respectée.
- Créez un environnement de travail sain où les tâches ne sont pas imposées. Veillez à expliquer en quoi consiste les tâches à accomplir et donnez aux participants la possibilité d'effectuer des tâches avec lesquelles ils sont à l'aise.
- Prenez au sérieux les opinions des autres et traitez-les avec respect et empathie. Ne pas initier, autoriser ni ignorer les cas d'intimidation, de pression du groupe, ou d'humiliation.
- Une blague peut être blessante si elle est dirigée à plusieurs reprises vers la même personne. Soyez attentif à ce qu'aucune intimidation n'ait lieu dans un groupe.
- Restez toujours en vue des autres et évitez d'être seul avec quelqu'un dans des espaces fermés.
- Utilisez un langage approprié en fonction de l'âge des personnes avec lesquelles vous êtes en contact.
- Les actions ou propos sexistes, racistes et violents ne sont en aucun cas tolérés.
- N'utilisez pas de langage sexuellement suggestif ou ne soyez pas sexuellement suggestif envers ou à propos de qui que ce soit. Ne tolérez aucun comportement de ce genre.
- Évitez les pratiques telles que fumer ou boire de l'alcool pendant les périodes de partage et de service. Les substances illégales n'ont à aucun moment leur place à Taizé.
- Les définitions du contact physique approprié peuvent varier selon les cultures. Assurez-vous toujours que tout le monde est à l'aise avec la façon dont vous interagissez physiquement, en étant conscient des limites et du consentement des autres.
- Le recours à la violence ou aux châtiments corporels n'est en aucun cas acceptable.
- Les réseaux sociaux doivent être utilisés de manière responsable, en veillant à ce que personne ne se sente obligé de partager ses coordonnées. Assurez-vous que toutes les personnes présentes sur une photo, une vidéo ou un enregistrement en soient informées et qu'elles aient donné leur consentement, même si ce n'est pas destiné à être partagé en ligne.
- Si vous rencontrez des situations ou des conflits que vous ne pouvez pas résoudre par vous-même, n'hésitez pas à en parler à un responsable de groupe, un frère, une sœur ou un employé responsable.

---

<sup>1</sup> Pour ne pas alourdir le texte, le pluriel masculin est utilisé pour désigner l'ensemble des bénévoles.  
Code of Conduct Volunteers, version 3 (March 2025)

### **Mineurs (personnes de moins de 18 ans)**

Il est possible que les bénévoles entrent en contact avec des mineurs qui participent aux rencontres. Par conséquent, des directives supplémentaires s'appliquent :

- Il est particulièrement important d'essayer de rester toujours en vue des autres lorsque vous interagissez avec des mineurs.
- Les contacts physiques ne doivent pas être initiés par un bénévole, sauf si une personne est en danger. Si possible, demandez avant de toucher quelqu'un.
- Ne cherchez, ni n'initiez jamais une relation amoureuse ou sexuelle avec des mineurs.
- Ne prenez pas de photos ou de vidéos de mineurs avec vos appareils personnels. Ne publiez pas de photos ou de vidéos de mineurs sur les réseaux sociaux.
- Ne demandez, ni n'acceptez aucun(e) adresse mail, numéro de téléphone, identifiants sur les réseaux sociaux ou de messagerie instantanée. Ne faites pas d'invitation sur des réseaux sociaux et n'en acceptez pas non plus.

### **Frères, sœurs, employés**

Les directives générales de conduite ci-dessus s'appliquent aux interactions avec les frères, les sœurs, les employés et ceux qui travaillent à Taizé à titre professionnel.

- Les bénévoles reconnaissent et respectent que les frères de Taizé et les sœurs qui y vivent, se sont engagé(e)s au célibat dans la vie religieuse.
- Reconnaissez que les frères et les sœurs plus jeunes ne sont pas des bénévoles, et qu'ils ont une place et un rôle différents dans les rencontres.
- Les frères, sœurs et employés ont également une responsabilité envers les bénévoles. Il est important qu'une relation de respect mutuel soit maintenue. Les bénévoles ont la responsabilité de signaler tout problème à ce niveau, que ce soit avec eux ou avec quelqu'un d'autre.

### **Bénévoles et vie communautaire**

Les directives générales de conduite ci-dessus s'appliquent également aux interactions entre bénévoles. Les bénévoles partagent leur vie quotidienne en formant une communauté et en créant des amitiés profondes. Dans ce contexte, il importe de traiter d'éventuels problèmes personnels avec d'autres bénévoles de manière respectueuse. Les rumeurs, l'humiliation publique ou les ragots peuvent conduire à une dynamique de groupe malsaine. Pour plus d'informations, voir la Charte pour bénévoles, section B: « Vie commune dans les groupes et à Taizé en général »

- Les bénévoles peuvent communiquer entre eux, s'ils le souhaitent, sur des groupes de discussions virtuels ou des réseaux sociaux, mais Taizé ne demande pas de le faire. Assurez-vous que personne ne se sente sous pression ou obligé de rejoindre de tels groupes de discussions pour recevoir les informations qui concernent la vie commune ou le service. Assurez-vous que les informations sont également communiquées par d'autres moyens pour que personne ne se sente exclu.
- Après leur départ de Taizé, les bénévoles doivent quitter tout groupe de discussions utilisé pour communiquer des informations qui ne concernent que des bénévoles qui sont à Taizé.



---

***J'ai lu et compris ce document. J'ai montré aux frères / sœurs responsables des bénévoles un extrait de mon casier judiciaire OU une lettre de recommandation OU le formulaire de déclaration confidentielle rempli. Je souhaite partager la responsabilité de faire de Taizé un endroit aussi sûr que possible pour tous ceux qui y vivent ou y travaillent ainsi que pour les visiteurs. J'accepte de vivre et de me comporter de cette manière pendant mon temps en tant que bénévole pour la Communauté de Taizé.***

Lieu, date :

Nom :

Signature: